

CAFE-DEBAT « SCIENCE & SOCIETE »  
19 MAI 2018, 18h30  
Café RATELACH, KULTURFABRIK, ESCH-SUR-ALZETTE

## MONOPARENTALITE = PRECARITE ?

WWW.LISER.LU

LA SOCIÉTÉ  
EN DÉBAT

# MONOPARENTALITÉ = PRÉCARITÉ ?

DÉCRYPTONS LES ENJEUX

OUVERT AU PUBLIC | BABY-SITTERS SUR PLACE. N'HÉSITEZ PAS À VENIR EN FAMILLE !

**19.06.18** | **18H30** | **KULTURFABRIK**  
CAFÉ RATELACH  
116 RUE DE LUXEMBOURG | L-4221 ESCH-SUR-ALZETTE

ORGANISÉ PAR  
 LUXEMBOURG INSTITUTE OF  
SOCIO-ECONOMIC RESEARCH

AVEC LE SOUTIEN DE  
 Fonds National de la  
Recherche Luxembourg

AVEC LA PARTICIPATION DE  
 ARA  
City & Santé  
100% 2015-2018

 Otiotidien

## Lieu , date et heure :

KULTURFABRIK – Café Ratelach  
Mardi 19 juin 2018  
à partir de 18h30

## Information :

Des baby-sitters seront sur place pour s'occuper des plus petits durant le café-débat.

## Composition du Panel :

### Intervenant principal

Anne-Catherine Guio, Chercheuse au LISER

### Membres

- Corinne Cahen, Ministre de la Famille et de l'Intégration et Ministre à la Grande Région
- Anik Raskin, Chargée de Direction au Conseil National des Femmes du Luxembourg
- Stéphanie Ravat, CGFP, auteure d'une étude sur la fiscalité des couples et des familles monoparentales
- Elisabeth Keil, Centre pour Femmes, Familles et Familles Monoparentales
- Anne-Catherine Guio, chercheuse au LISER

### Modérateur

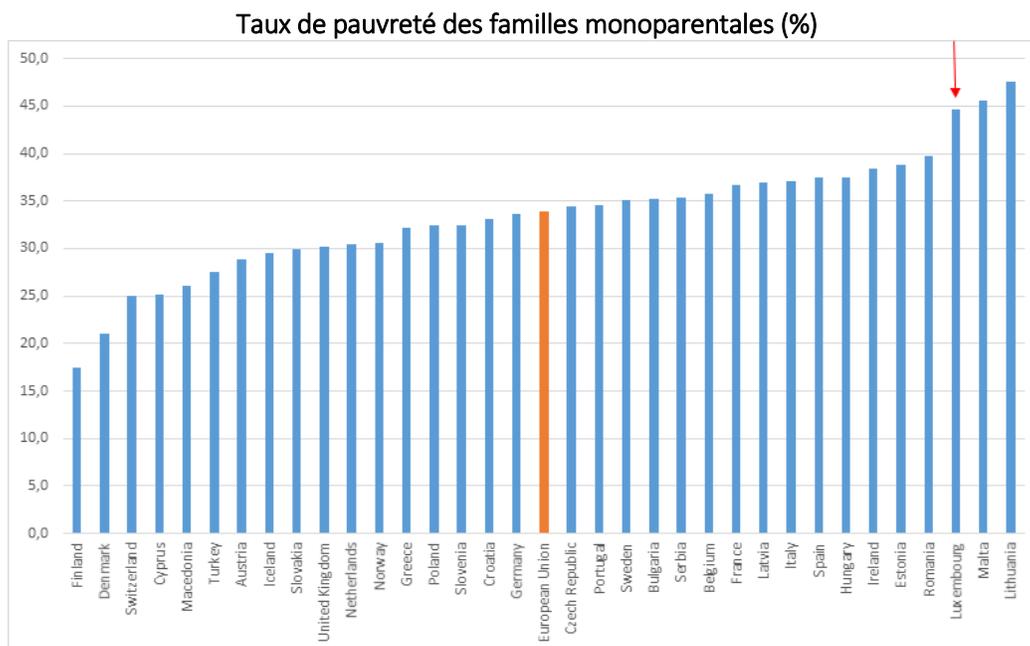
Guillaume Chassaing, journaliste et rédacteur en chef adjoint au Quotidien

## DOCUMENT DE CADRAGE

Les familles monoparentales<sup>1</sup> souffrent d'un taux de pauvreté très élevé au Luxembourg, l'un des plus élevés de l'Union européenne, 45% d'entre elles vivent sous le seuil de pauvreté, contre 33% en moyenne dans l'Union (voir graphique ci-dessous). Pour être considéré comme souffrant de pauvreté au Luxembourg, il faut disposer d'un revenu mensuel disponible après impôts inférieur à 2231 euros pour un adulte avec un enfant (à 2745 euros pour une adulte avec deux enfants et à 3260 euros pour un adulte avec trois enfants).<sup>2</sup> Au Luxembourg, malgré la faible part des familles monoparentales dans la population totale (5%), une personne pauvre sur 7 vit en fait en famille monoparentale.

Ces chiffres montrent une photographie de la population luxembourgeoise à un moment donné, mais si l'on prend une optique plus large couvrant l'ensemble de la vie des personnes, on voit qu'une partie importante de la population sera confrontée, à un moment donné de la vie, à vivre seul avec enfant(s) au vu du niveau croissant de séparations et de divorces (environ 50%).

Comprendre pourquoi les ménages monoparentaux font face à ce risque élevé de pauvreté est donc d'un intérêt majeur pour l'ensemble de la société luxembourgeoise.



Source: EU-SILC, 2016. Toute personne ne disposant pas d'un revenu supérieur ou égal à 60% du revenu médian national est considérée comme pauvre. Le revenu du ménage est divisé par une échelle d'équivalence pour tenir compte des différences de taille entre ménages.

<sup>1</sup> Une famille monoparentale est un ménage composé d'un adulte qui vit avec au moins un enfant dépendant. Est considéré comme enfant dépendant toute personne de moins de 18 ans ou tout jeune de 18 à 24 ans qui est étudiant.

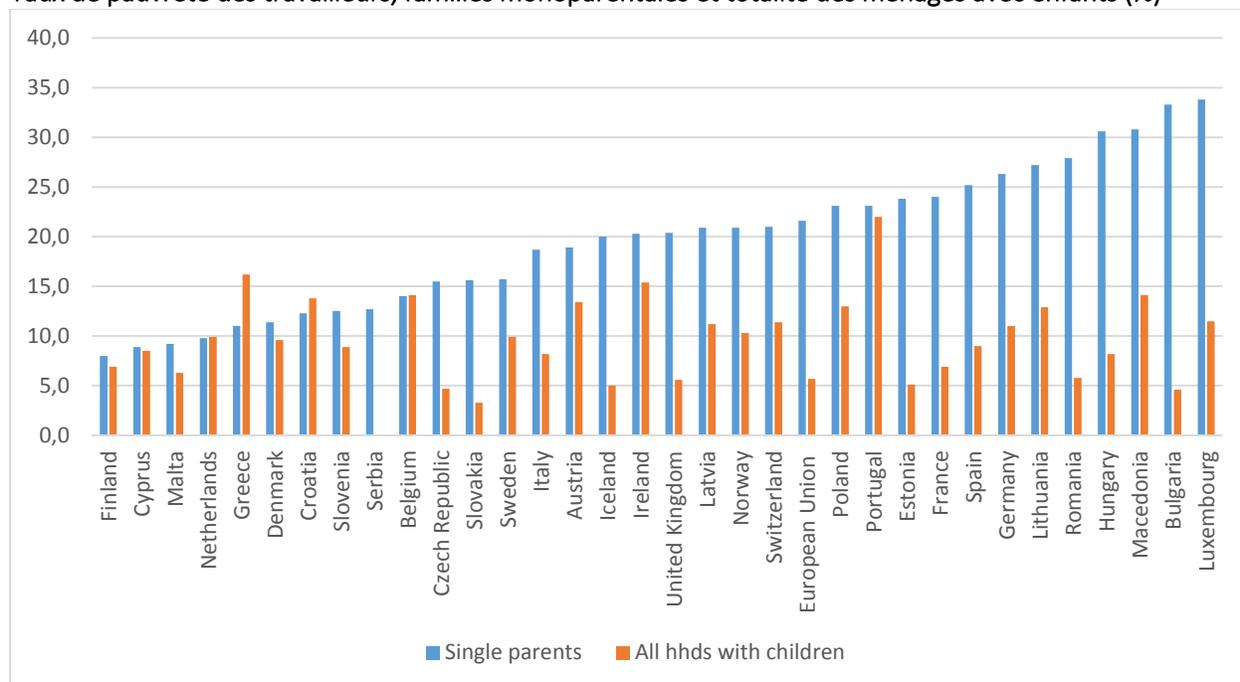
<sup>2</sup> Ce revenu disponible inclut le salaire, les revenus de remplacement, les allocations familiales, les revenus de la propriété et les pensions alimentaires. Source : EU-SILC 2016, calculs propres.

Comment explique-t-on ce risque élevé dans l'un des pays les plus riches de l'Union européenne?

Le non-emploi éventuel de ces familles ne l'explique pas : les familles monoparentales sont autant en emploi que le reste de la population avec enfant(s) (79% d'entre elles travaillent, contre 81% pour l'ensemble des adultes avec enfant(s)). Le recours au temps partiel ne l'explique pas davantage (20% des adultes en famille monoparentale travaillent à temps partiel, contre 22% des adultes en couple avec enfant(s)). La plupart des familles monoparentales sont des femmes (8 cas sur 10). Si on compare l'emploi des femmes en famille monoparentale et celui des femmes qui vivent en couple, on voit d'ailleurs que les premières occupent deux fois plus souvent un emploi à temps complet que les secondes. Les conséquences du non-emploi ou du travail à temps partiel sont toutefois différentes pour les familles monoparentales, par rapport aux femmes avec enfant(s) qui vivent en couple. Elles ne peuvent en effet pas compter sur le travail d'un partenaire pour compenser la perte de revenu due au fait qu'elle ne travaille pas à temps plein. Ce fait ne permet toutefois pas d'expliquer l'ampleur du phénomène, puis que la part des familles monoparentales sans emploi est plus de deux fois inférieure à celle des familles qui souffrent de pauvreté.

En fait, les chiffres montrent que les familles monoparentales souffrent d'un risque très élevé de « pauvreté au travail » (ce qu'on appelle les *working poor*), comme en témoigne le graphique suivant. Le Luxembourg détient le record européen en matière d'in-work poverty parmi les familles monoparentales. Plus d'un tiers des familles monoparentales qui travaillent vivent en fait sous le seuil de pauvreté (contre 10% pour l'ensemble des familles avec enfants).

Taux de pauvreté des travailleurs, familles monoparentales et totalité des ménages avec enfants (%)

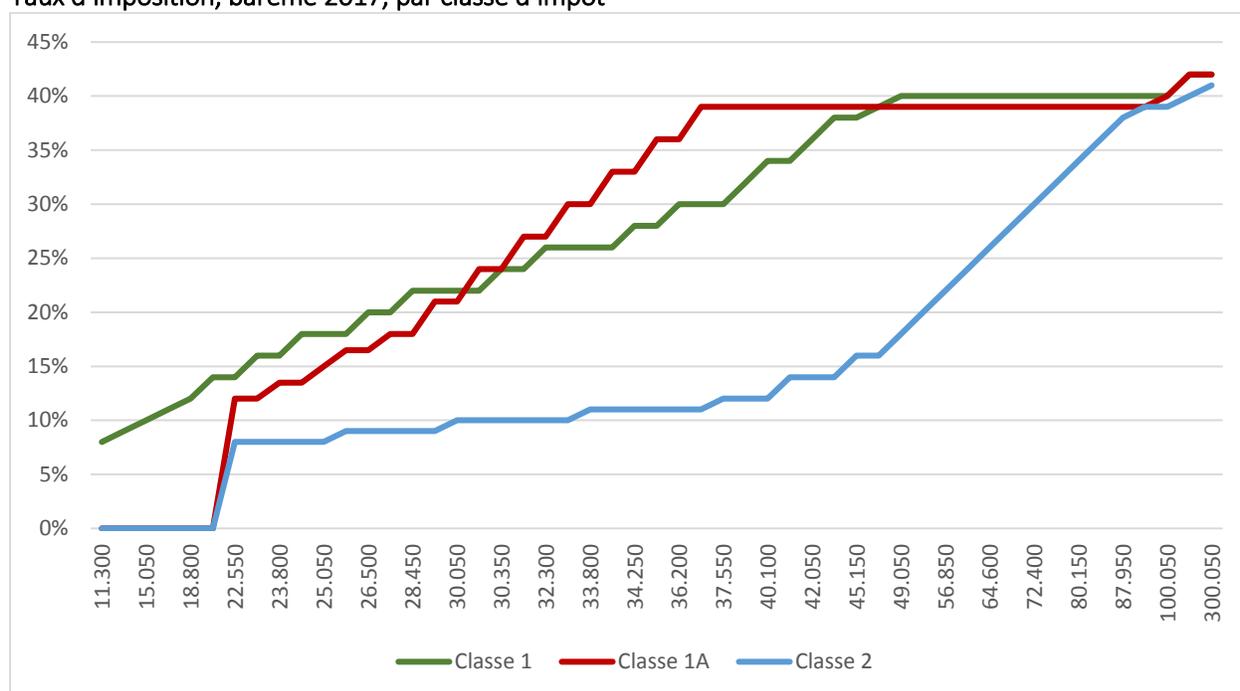


Source: EU-SILC, 2016. Toute personne ne disposant pas d'un revenu supérieur ou égal à 60% du revenu médian national est considérée comme pauvre. Le revenu du ménage est divisé par une échelle d'équivalence pour tenir compte des différences de taille entre ménages.

Le niveau de qualification et le salaire pourraient expliquer pourquoi les familles monoparentales sont dans cette situation, si elles devaient être moins éduquées ou occuper des emplois moins bien rétribués. On voit qu'il y a en effet proportionnellement plus de personnes peu éduquées parmi les familles monoparentales, comparativement au reste des familles avec enfant(s).

Le différentiel de fiscalité entre les couples et les isolés avec enfant(s) est également pointé du doigt par certains analystes pour expliquer un différentiel de revenu net d'impôt entre contribuables disposant d'un revenu brut équivalent<sup>3</sup>. On voit en effet dans le graphique ci-dessous qu'à revenu égal, la catégorie 1 a qui reprend les isolés avec enfant(s) sont taxés à un taux nettement plus élevé que les couples (catégorie 2), et ce pour toutes les tranches de revenu comprises entre 22.500 et 87.950 euros/an.

Taux d'imposition, barème 2017, par classe d'impôt



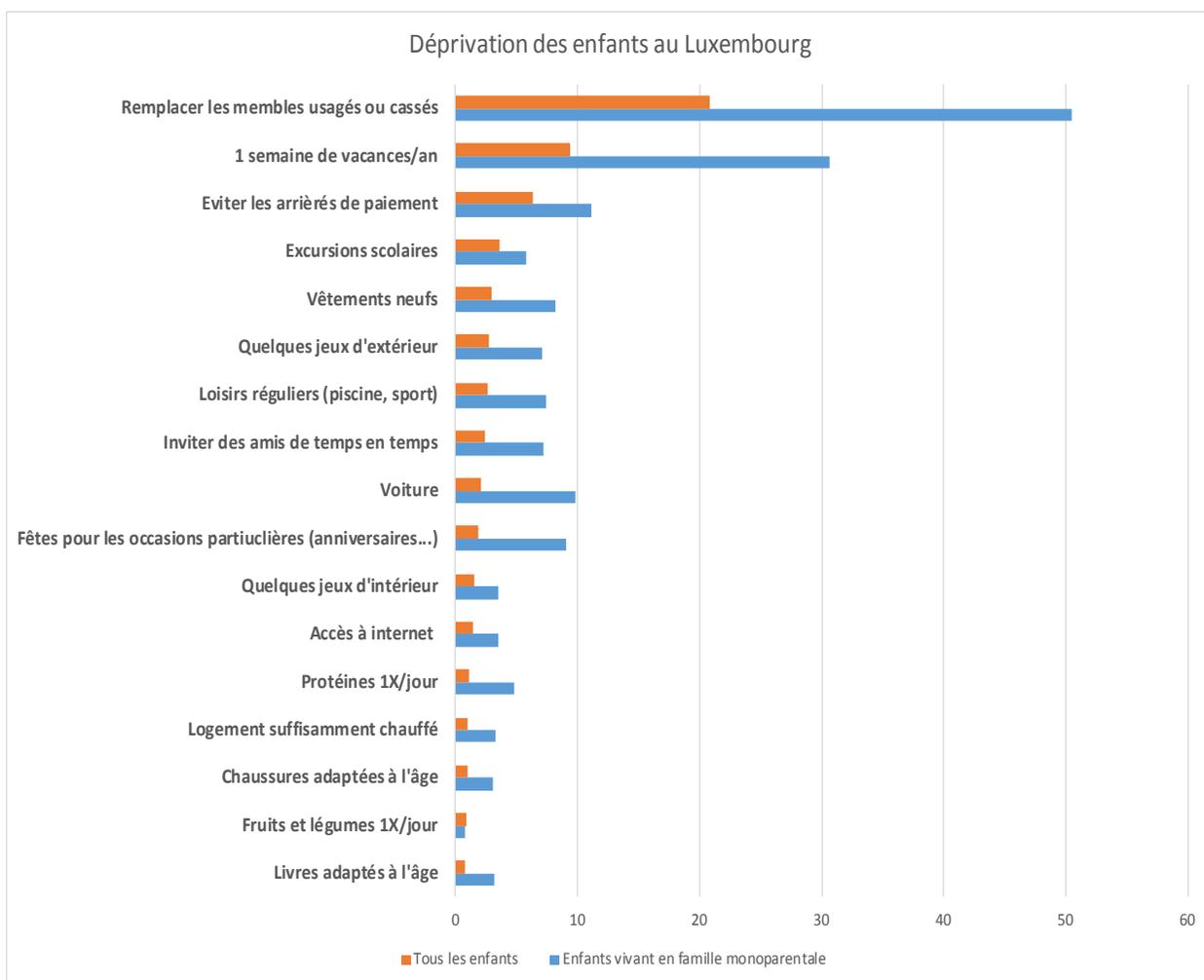
Source: Confédération générale de la fonction publique, 2017, "Réforme fiscale 2017: la double peine des monoparentaux".

Note : la classe 1 regroupe les isolés ; la classe 1a les isolés avec enfant(s), les veufs avec ou sans enfant(s) et les isolés âgés de plus de 64 ans, la classe 2 les partenaires imposés collectivement (avec ou sans enfant(s)).

Les chiffres de pauvreté présentés jusqu'ici sont basés sur une logique *relative* de la pauvreté : les personnes sont pauvres par rapport à un seuil qui dépend du revenu médian dans le pays. Il s'agit d'un indicateur d'inégalité dans le bas de la distribution des revenus. De plus, on ne s'attache qu'au revenu, pas aux différences de besoins entre ménages et aux coûts que cela engendre (logement, garde d'enfants, problème de santé). Si on quitte l'approche monétaire et que l'on se penche sur les conditions de vie des enfants qui vivent en famille monoparentale, la situation alarmante que nous avons décrite ci-dessus est confirmée. On constate en effet que 30% des enfants qui vivent

<sup>3</sup> Voir notamment Confédération générale de la fonction publique (2017) "La réforme fiscale 2017: la double peine des monoparentaux".

en familles monoparentales souffrent de déprivation dans leurs conditions de vie quotidiennes (ils manquent d'au moins trois items sur une liste de 17 items qui inclut le manque de nourriture, de vêtements et de chaussures à la bonne taille, de jeux ou de livres adaptés à l'âge, d'une semaine de vacances par an, d'un accès internet si besoin etc. Le graphique ci-dessous illustre l'inégalité de conditions de vie entre les enfants vivant en famille monoparentale et l'ensemble des enfants au Luxembourg pour chacun de ces 17 items. Pour tous les items, les enfants vivant en famille monoparentale sont plus nombreux à être déprivé que le reste des enfants (entre 2 à 5 fois plus nombreux).



Source: EU-SILC, 2014, module spécifique sur la déprivation.

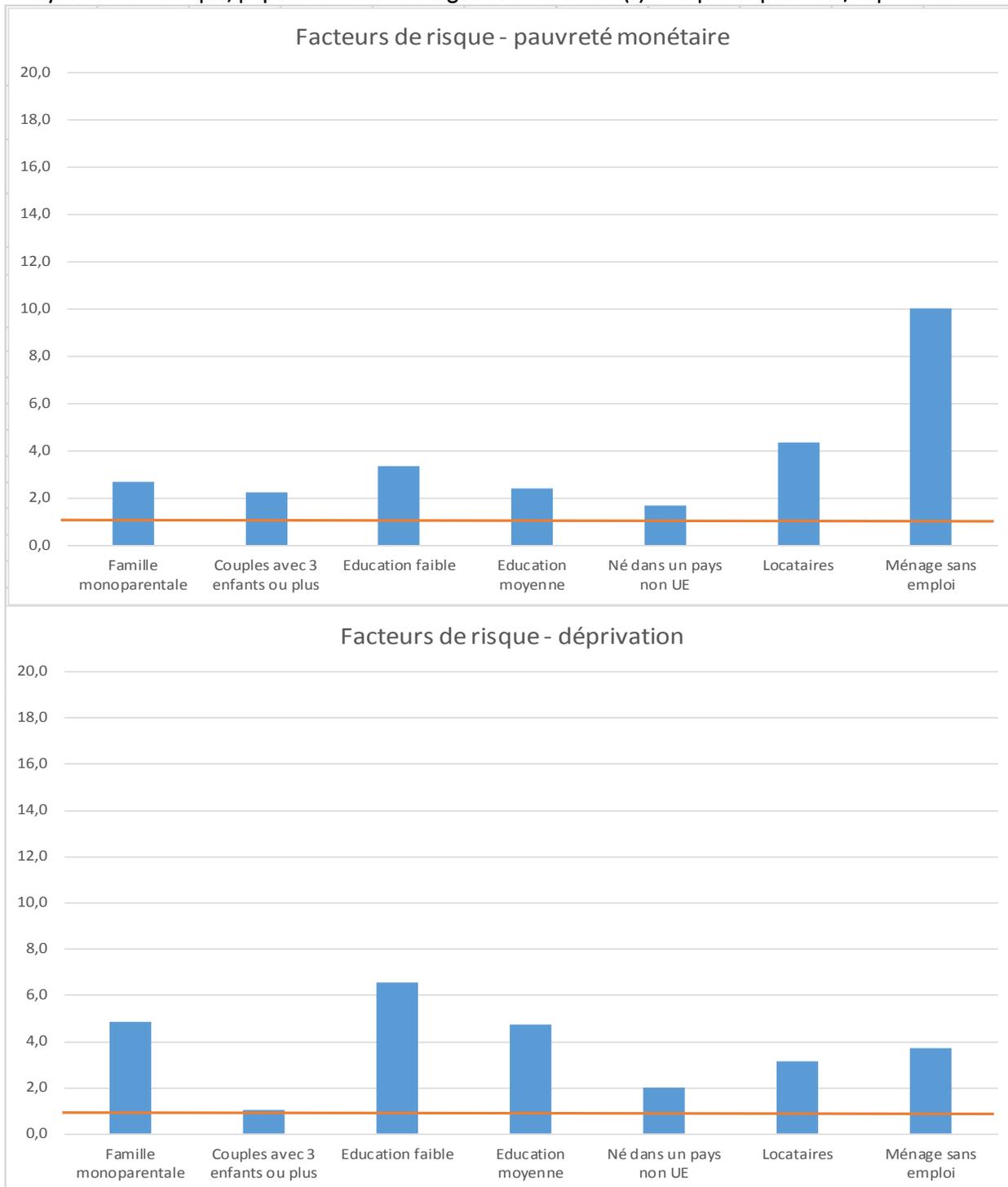
Différents outils économétriques permettent d'identifier les principaux déterminants de la pauvreté et de la déprivation des familles monoparentales dans un pays donné. Ils permettent de quantifier l'effet propre de chaque facteur explicatif, en prenant en compte l'impact des autres facteurs « toutes autres choses égales par ailleurs ».

La population de référence de notre analyse économétrique est l'ensemble de la population avec enfant(s). Nous avons tenté d'identifier quels étaient les facteurs de risque de pauvreté/déprivation au Luxembourg. Cela permet de tester si la situation des familles monoparentales est due à une composition socio-économique particulière de groupe (éducation, emploi, pays d'origine) ou le fait d'être une famille monoparentale agit comme un facteur de risque supplémentaire.

Voici ce que nous pouvons conclure de cette analyse :

- Les chiffres montrent que les facteurs explicatifs sont identiques pour la pauvreté et pour la déprivation. Ce sont les mêmes variables qui ont un impact significatif sur le risque de pauvreté et sur le risque de déprivation des enfants au Luxembourg. Ceci témoigne d'une certaine robustesse des résultats. Ils ne dépendent pas de l'indicateur choisi.
- Les résultats confirment des constats bien connus : les personnes qui vivent dans un ménage sans emploi ont plus de risque de pauvreté ou de déprivation que ceux qui vivent dans des ménages en emploi. C'est également le cas pour les personnes qui ont un niveau d'éducation bas ou moyen (par rapport à ceux qui ont atteint un niveau d'éducation supérieur ou universitaire). Les locataires ont plus de risque que les propriétaires. Les personnes qui sont nées hors Europe encourent un risque plus élevé que celles qui sont nées sur le sol européen.
- L'étude montre toutefois un résultat important pour le débat : une fois que l'on tient compte de tous ces facteurs, les familles monoparentales font face à un risque plus élevé (de pauvreté/déprivation) que les autres familles. Le risque plus élevé qu'encourent les familles monoparentales n'est donc pas dû à leurs caractéristiques (on en tient compte dans la régression), il s'agit d'un facteur de risque supplémentaire, qui s'ajoute aux autres facteurs de risque (emploi, éducation etc.). Le fait de vivre en famille monoparentale double le risque de pauvreté par rapport aux autres familles avec enfant(s) qui ont les mêmes caractéristiques et multiplie la probabilité de déprivation par quatre.

## Analyse économétrique, population luxembourgeoise avec enfant(s) – risque de pauvreté/déprivation



Source: EU-SILC, 2014, module spécifique sur la déprivation. Régression logistique. Note de lecture : Ces graphiques présentent des rapports de cotes (odds ratio). Si la barre est supérieure à 1, le groupe souffre d'un risque plus élevé (déprivation/pauvreté) que le reste de la population. Par exemple, les familles monoparentales ont 4,8 fois plus de risque de déprivation que les autres familles avec enfant(s), une fois que l'on tient compte des différences en termes d'éducation, d'origine, d'emploi et de propriété entre familles.

Comment peut-on remédier à cette situation ? Quelles sont les politiques à mettre en place pour améliorer les conditions de vie de ces parents et de leurs enfants ? Sont-elles différentes des politiques qui visent plus d'égalité entre les hommes et les femmes, en général ?

Le coffee scientifique qu'organise le LISER va réunir autour de la table des professionnels de terrain, des élus, des chercheurs, des familles pour jeter un regard croisé sur différentes problématiques centrales pour les familles monoparentales.

Y seront abordés les questions suivantes :

- Le revenu, l'emploi et les transferts sociaux dédiés à ces familles.
  - Comment soutenir le pouvoir d'achat des familles monoparentales ?
  - Les transferts sociaux des personnes sans travail sont-ils suffisants ?
  - Faut-il prévoir des transferts pour les familles monoparentales qui travaillent afin de leur permettre de faire face à des coûts fixes qui reposent sur leur seul revenu ?
- La question du logement.
  - Est-il possible de se loger de manière abordable quand il n'y a qu'un seul un revenu dans un ménage ? L'indicateur européen de coût excessif du logement montre que 27% des familles monoparentales luxembourgeoises dépensent plus de 40% de leur revenu en dépenses de logement (ce chiffre atteint 8% pour les couples).
  - Faut-il davantage de logements sociaux, en général et/ou réservés à ces familles ?
- La question de la justice fiscale entre couples et familles monoparentales.
  - Quel est l'impact des différences de barèmes entre les couples et les familles monoparentales en termes de justice fiscale ?
- La question de la séparation et de l'insécurité financière qu'il peut générer.
  - Comment soutenir les couples qui se séparent ?
  - Comment garantir le versement des pensions alimentaires ?
- La question du soutien à la (mono-)parentalité en termes de charge éducative et de relation vie privée/vie professionnelle.
  - Faut-il prévoir d'autres politiques/structures pour soutenir les parents seuls dans leur rôle éducatif ?

Une question générale et cruciale au sujet des politiques sociales à mettre en place est celle de l'universalisme ou non de ces politiques. Faut-il des politiques ciblées sur les familles monoparentales ? Ou faut-il des politiques soutenant l'ensemble des plus pauvres et plus fragiles, quel que soit le type de ménage dans lequel ils vivent ? Les études internationales tendent à montrer que ces dernières sont très efficaces pour protéger les familles monoparentales du risque de pauvreté, même si elles ne sont pas spécifiques à ce type de ménage. Il s'agit par exemple d'allocations familiales "augmentées" pour les familles les plus pauvres, d'allocations de logement pour ceux qui éprouvent des difficultés financières à se loger décemment au prix du marché, de transferts sociaux permettant d'atteindre le seuil de pauvreté. Il y a donc lieu de s'interroger sur la question du "ciblage" des politiques. Faut-il cibler les familles monoparentales ou faut-il cibler toutes les personnes qui éprouvent des difficultés financières à réaliser des droits minimaux dans le pays dans lequel ils vivent, sans tenir compte de la spécificité de certaines familles ?

Derrière cette question se pose également celle du piège à la monoparentalité quand les politiques sont ciblées sur les familles monoparentales et sont assorties de conditions liées à cette monoparentalité. Cela peut en effet constituer une entrave à la possibilité de reconstruire une autre cellule familiale, si les aides sont perdues dès la remise en couple.

Autant de questions complexes qui seront abordées lors du café-débat organisé par le LISER le 19 juin.

### **Pour en savoir plus :**

Bousselin A. (2016) Emploi des mères et recours à un mode de garde payant : le rôle de la proximité des services de garde d'enfants et de leur coût - un exemple à partir de données luxembourgeoises. *Economie & prévision*, vol. 2015/1, n°206-207, pp. 91-115.

Bousselin A., Ray J-C. (2012), Participation des mères au marché du travail et disponibilité locale des services collectifs de garde d'enfants. Application au Luxembourg. *Revue Economique*, 2012, vol. 63, n° 2, pp. 215-233.

Brady, D., & Burroway, R. (2012). Targeting, Universalism and Single Mother Poverty: A Multi-Level Analysis Across 18 Affluent Democracies. *Demography*, 49: 719-746.

Guio, A-C., Gordon, D. and Marlier, E. (2012). "Measuring Material Deprivation in the EU. Indicators for the whole Population and Child-Specific Indicators", Eurostat Methodologies and working papers, Luxembourg: Publications office of the European Union.

Guio, A.-C., Gordon, D., Marlier, E., Najera, H. and Pomati, M. (2017). "Towards an EU measure of child deprivation", *Child indicators research*, <https://doi.org/10.1007/s12187-017-9491-6>.

Guio, A.-C., Marlier, E., Vandenbroucke, F. and Verbunt, P. (forthcoming). "Micro- and macro-drivers of child material deprivation in 31 European countries".

Nieuwenhuis, Rense and Maldonado, Laurie C. (2018), *The triple bind of single-parent families*. Policy Press, Bristol.

Rainwater, L. & Smeeding, T. (2004). Single-parent poverty, inequality, and the welfare state. In D. Moynihan, T. Smeeding, & L. Rainwater (eds.), *The Future of the Family*, pp. 96-113. New York: Russell Sage Foundation.

Sierminska E. (2018), the 'wealth-being' of single parents, in Nieuwenhuis, Rense and Maldonado, Laurie C., 2018, *The triple bind of single-parent families*. Policy Press, Bristol.